

Compte-rendu du Conseil des Enseignements du jour mois année

Membres votants présents : Anne ANTHORE, Atef ASNACIOS, Mathilde BADOUAL, Christophe BARRIERE, Tristan BAUMBERGER, Yvonne BECHERINI (départ à 17h30), Renaud BELMONT, Matteo CACCIARI, Floriane CANGEMI, Alexis COLEIRO, Cécile DE HOSSON, Nicolas DEPRAT (départ à 17h20), Sylvie HENON, Quentin MOUCHARD, Francesco NITTI, Gaspard PERNOT, Charlotte PY, Eliott RAMBEAU.

Membres votants représentés : Irena NIKOLIC (L. Ménard), Hubert HALLOIN (par Y. Becherini), Adrien BORNE (par F. Nitti), Caroline DERECH (par C. Py), Marc DURAND (par M. Badoual), Vincent REPAIN (par A. Anthore), Sébastien RODRIGUEZ (par A. Coleiro), Marc Antoine VERDIER (par Q. Mouchard), Christophe VOISIN (par S. Hénon).

Membre votant présent à distance : Darine Abi Haidar

Membre invité ponctuellement sans droit de vote : Loic Lanco

Membres invités permanents sans droit de vote présents : Raphaël GALICHER, Sarah HOVER (arrivée à 16h30)

Membres invités permanents sans droit de vote excusés : Christophe COSTE

Laurent Ménard est président de séance.

Renaud Belmont est nommé secrétaire de séance.

Les documents de référence de la séance sont consultables sur le lien : <https://cloud.u-paris.fr/s/92CNnC8SsX4P94?dir=/2026-05-06>

Ordre du jour

1. Bilan L1 Physique 2026-2027 : projection sur l'ouverture du parcours OUI-SI - discussion et vote
2. Modifications maquette Master IPE 2026-2027 - discussion et vote
3. Modifications mineures structures d'enseignement et MCCCs 2026-2027 - discussion et vote
4. Création itinéraire M2 ICFP Physics of Energy and Climate Dynamics - discussion et vote
5. Règles pour les décharges d'enseignement sur contrat - discussion et vote
6. Calendriers universitaire et composante 2026-2027 - information et vote
7. Campagne ATER 2026 (calendrier, procédure) - information
8. Points divers

La séance débute à 14h00

1. Bilan L1 Physique 2026-2027, Projection sur l'ouverture du parcours OUI-SI

Laurent Ménard rappelle la raison qui a motivé la décision de ne pas ouvrir le parcours OUI-SI à la rentrée 2025 (seulement 5 candidats potentiels) et d'ouvrir à la place des heures de renforcement en L1 (2h de plus d'IMP). Il dresse un bilan du premier semestre : taux de réussite correct au S1, mais absentéisme au S2 plus élevé et des groupes plus hétérogènes qu'avant la suppression du rebond, Loic Lanco précise que les heures de renforcement se sont faites sur des créneaux déjà prévus à cet effet (pas d'alourdissement de l'emploi du temps) et qu'initialement pensées comme des heures orientées sur la méthodologie prédéfinie, elles ont finalement évolué pour davantage répondre à de besoins exprimés par les étudiants eux-mêmes.

La possibilité de pouvoir ouvrir un groupe OUI-SI l'année prochaine sur la base du recrutement Parcoursup étant très faible, il est proposé pour la rentrée 2026 d'acter dès à présent de ne pas ouvrir ce parcours à la rentrée 2026-2027 et d'utiliser une partie des heures libérées pour augmenter l'investissement dans les UEs de renforcement (2 CMTD/sem de 1h30 au S1 et 1 CMTD/sem de 2h au S2).

Discussion sur la manière d'endiguer l'absentéisme. L. Lanco propose des feuilles d'émargement en TD. N. Desprat renchérit sur la base de sa propre expérience positive en TD.

Discussion sur la semestrialisation : Darine Abi Haidar demande comment ces aménagements peuvent s'insérer dans le cadre de la semestrialisation qui était initialement prévue avec le parcours OUI-SI. Nicolas Deprat rappelle qu'elle n'est pas en vigueur, entre-autres car incompatible avec les règles de MCCC (pas plus de 2 chances par an de valider une UE).

Discussion sur l'augmentation du volume horaire : Darine Abi Haidar s'inquiète de cette augmentation qui s'ajoute à celles votées récemment. Laurent Ménard rappelle que ces aménagements sont temporaires et restent inférieures aux heures libérées par la non-ouverture du parcours OUI-SI (75 hETD contre 149 hETD).

Raphaël Galicher rappelle qu'il faudra trouver un nom officiel pour les UEs de renforcement si elles sont reconduites.

Laurent Ménard propose au vote le fait de :

- ne pas ouvrir le parcours OUI-SI à la rentrée 2026-2027
- augmenter de 75 hETD le volume horaire du renforcement (pour arriver à 2x1h30/semaine de CMTD au S1 et 1x2h/semaine de CMTD au S2)
- Essayer de limiter l'absentéisme au S2 par l'utilisation de feuille d'émargement

Vote : proposition adoptée à l'unanimité

=====

2. Modification maquette master IPE 2026-2027

Laurent Ménard présente une proposition de modification de la maquette du M1 et M2 IPE à la demande de l'ESIEE (voir présentation). Ces modifications entraînent pour UPCité une baisse de la charge d'enseignement de 37.5 hETD en M1.

D'autres évolutions du master sont en cours de discussion et seront présentées lors des prochains CENS.

Vote : les modifications sont adoptées à l'unanimité.

=====

3. Modification mineure des structures et MCCC

- 3.1 Divers

Laurent Ménard présente quelques modifications mineures de la maquette et des MCCC concernant notamment : la mention de licence (parcours Phy, MedPhy, DLPC et CUPGE) et le Master PFA (M1 et M2 SBCEP).

Nicolas Desprat aimerait pouvoir convoquer des étudiants à un oral en cas de suspicion de fraude à l'examen. Francesco Nitti remarque que cela paraît difficile à justifier spécifiquement dans le cas de la

fraude. Il est proposé de laisser la possibilité d'oraux dans les MCCC pour toutes les UEs de tous les parcours en session 1 et 2, afin de laisser une plus grande marge de manœuvre.

Discussion sur l'interdiction de redoubler : lors de la présentation de la modification des MCCC de CUPGE, il est réalisé que plusieurs formations interdisent de redoubler sans que cela n'apparaisse explicitement dans les MCCC. Il est proposé d'officialiser cela pour Medphy dans les MCCC. Même si le non-redoublement est inscrit par défaut dans le statut des doubles-licences, il est également décidé de le rajouter pour la DLPM et la DLPC par soucis de communication auprès des étudiants.

Laurent Ménard propose au vote les différents aménagements présentés dans le document de présentation.

Vote : Proposition adoptée à l'unanimité.

- 3.2 UE MOMP (Phys, DLPC et CUPGE, S2)

Loic Lanco présente et motive une proposition d'évolution de l'UE MOMP (étalement sur 12 semaines au lieu de 10 semaines, ajout de 4 séances de 2h). Voir présentation.

Discussion sur des conflits d'EDT : Cecile De Hosson met en garde contre de possible conflits d'emploi du temps sur les créneaux des semaines 11 et 12, notamment avec des TP de chimie en DLPC. Nicolas Desprat ajoute que ces semaines sont souvent utilisées pour rattraper les jours fériés du S2.

Discussion sur la nécessité de cette évolution : Darine Abi Haidar met en avant l'utilité de cette UE faite pour la première fois cette année en CUPGE. Loic Lanco insiste sur le fait qu'avec le volume horaire actuel, il serait obligatoire de réduire le programme. Christophe Barrière précise qu'il est important de prendre le temps d'introduire de manière détaillée les outils mathématiques indispensables au programme du L2.

Laurent avertit que cette demande ne sera peut-être pas reconnue comme une modification mineure par la faculté et qu'elle pourrait donc ne pas être mise en œuvre à la prochaine rentrée.

Vote à venir, après le point suivant.

- 3.3 UE Informatique 2 (CUPGE, S4)

Darine Abi Haidar présente le constat d'une UE dont le partage entre l'UFR de Physique pour les TPs et l'UFR d'info pour les CMs ne fonctionne pas, mécontente enseignants comme étudiants, et entraîne une forte érosion de la présence au cours du semestre. Elle fait la proposition de reprendre la totalité de l'UE sous la tutelle de l'UFR de Physique. Coût de la proposition pour l'UFR : 36 hETD.

Charlotte Py rappelle que ce partage existe depuis très longtemps.

Mathilde Boudoual note que, sur la maquette officielle, l'UFR de Physique gère la totalité de l'UE et qu'il faudra la mettre à jour.

Nicolas Desprat s'inquiète du vivier d'enseignants à l'UFR de Physique pour faire ce genre de cours très théorique.

Discussion sur le rapprochement avec l'UE d'Algo du S4 : Mathilde Badoual demande si les étudiants de CUPGE ne pourraient pas suivre les cours d'Algo déjà proposés au S4. Darine Abi Haidar explique que les méthodes et notions sont différentes et plus proches du programme des classes préparatoires. Une mutualisation entraînerait également trop de modifications d'emploi du temps.

Discussion sur la pertinence de CM pour les cours d'informatique : Laurent Ménard rappelle qu'en Physique, les CM d'informatique ont été abandonnés pour ne garder que les TPs.

Laurent Ménard met en avant que cette proposition couperait un lien avec l'UFR d'informatique qui ne serait pas remplacé (et qu'il serait difficile de renouer). Il rappelle que, problèmes de personnes mis à parts, il n'y a pas d'obstacle majeur au bon fonctionnement d'une UE partagée entre deux UFR.

La décision sur cette proposition est repoussée à plus tard, le temps d'entamer des discussions plus approfondies avec le président du conseil des enseignements de l'UFR d'informatique dans le but d'améliorer la gestion de cette UE.

15h55 : Vote sur la proposition concernant l'UE MOMP : **la proposition est acceptée à l'unanimité.**

=====

4. Création d'un nouvel itinéraire au M2 ICFP « Physics of Energy and Climate Dynamics »

Laurent Ménard présente la création de ce nouvel itinéraire du parcours ICFP cohabilité entre PSL, SU et Polytechnique (voir présentation et CENS du 26 mars 2026) et propose que l'UFR y participe à hauteur d'une vingtaine d'heures.

Discussion sur l'intérêt de cet itinéraire : Laurent Ménard rapporte les inquiétudes de Christophe Mora qui aurait préféré une coloration « énergie » au sein de itinéraires Soft Matter and Biological Physics déjà existant. Nicolas Desprat complète qu'il semble y avoir pas mal de recouvrement avec cet itinéraire au premier semestre. Francesco Nitti et Atef Asnacios insistent sur le fait qu'il sera ouvert quoi qu'il arrive, signe que les obstructions à cette création ont été levées et que la question n'est plus là. Mathilde Badoual s'inquiète d'une potentiel concurrence avec le master IPE. Atef Asnacios, Francesco Nitti et Laurent Ménard précisent qu'il s'agit de formations très différentes et que des discussions préliminaires ont eu lieu avec les responsables du master IPE qui ont plutôt mis en avant les synergies possibles entre les deux formations. Anne Anthore conclut en disant que l'UFR est déjà investie dans les 4 autres itinéraires du master et qu'il serait cohérent de participer aussi à celui-là.

Laurent Ménard soumet au vote la participation de l'UFR la création d'une convention de partenariat avec PSL pour l'itinéraire « Physics of Energy and Climate Dynamics » du M2 ICFP avec un service d'enseignement de l'ordre d'une vingtaine hETD.

16h15, vote : **La proposition est adoptée à l'unanimité**

=====

5. Campagne ATER 2026

Laurent Ménard explique que 4 postes d'ATER sont financés pour la rentrée 2026 (contre 1 la plupart des années précédentes), ce qui implique de formaliser les choses et notamment de définir une procédure de sélection.

Discussion sur les raisons de ce nombre élevé : Atef Asnacios rappelle que jusqu'ici, l'UFR préférait utiliser les financements pour des postes de vacataires (car conditions plus difficiles pour les ATER et de nombreux désistements de dernière minute des candidats). Mais ce n'est plus possible cette année ce qui explique les 4 postes, et cela risque de perdurer. Mathilde Badoual demande pourquoi la politique de l'université a changé. Atef Asnacios explique que les raisons ne sont pas claires, mais probablement liées au fonctionnement différent d'autres composantes de l'université. Francesco Nitti demande si le financement des postes d'ATER peut être reportés d'une année sur l'autre. Atef Asnacios explique que non.

Discussion sur le timing : Laurent Ménard explique que, pour des raisons de calendrier, les auditions, délibérations, et votes devront avoir lieu la semaine du 22 Juin 2026. Nicolas Desprat s'inquiète de ce calendrier resserré, en particulier si on veut laisser le temps aux candidats auditionnés de préparer une

présentation. Atef Asnacios insiste sur le fait qu'il faut que les candidats envoient directement leur dossier à l'UFR, en parallèle de la procédure normale, afin d'accélérer les choses.

Discussion sur le comité de sélection : Laurent Ménard précise que ces postes d'ATER n'ont pas pour vocation de permettre de finir des thèses, mais que l'on recherche des profils de candidats motivés par l'enseignement. Il propose un comité de 9 membres issus du CENS (et éventuellement du CS). Raphael Gallicher explique que, de son expérience, cela représente un comité trop nombreux, habituellement 4 membres suffisent. Un consensus s'oriente vers 6.

16h40 : accord de principe, sans vote formel.

=====

6. Règles pour les décharges d'enseignement sur contrat

Laurent Ménard explique que contrairement à d'autres universités, l'UFR ne fixe actuellement aucune limite au nombre d'heures accordées dans le cadre de décharges d'enseignement sur contrat (ERC, ANR etc). Il faudrait encadrer le volume horaire (par exemple 96h maximum) ainsi que le montant du dédommagement versé à l'UFR (qui est beaucoup plus important dans certaines universités), et définir un protocole.

Raphael Gallicher rappelle qu'il existe un montant minimal légal de 64h d'enseignement par an devant les étudiants.

Renaud Belmont demande s'il ne serait pas possible de se passer de règle explicite et d'aviser au cas par cas. Laurent Ménard et Raphael Gallicher expliquent que le nombre de demandes est trop important pour que l'on puisse faire du cas par cas, et qu'il faut définir des règles génériques.

Charlotte Py souligne qu'il risque d'être compliqué pour les porteurs de projets d'anticiper une demande officielle à l'UFR et d'avoir un accord avant soumission du projet.

Matteo Cacciari explique que de telles règles, et en particulier une limite à 96h, risquent de décourager les porteurs de projet (notamment pour les ERC). Il serait plus opportun de jouer uniquement sur le montant de frais de dédommagement. Nicolas Desprat approuve qu'il serait plus simple de rester sur les 64h minimales de service et de jouer sur les coûts. Matteo Cacciari souhaiterait plus simplement aligner les décharges de porteurs d'ERC sur celles de l'IUF (soit 2/3 de service). Laurent Ménard précise que le but n'est pas de brider les collègues, mais de faire prendre conscience que ces décharges ont un coup pour la collectivité qui n'est pas compensé par le recrutement de vacataire.

Laurent Ménard explique qu'il va être compliqué et peu lisible de faire des différences entre les ANR, les ERC, les PI, sous co-PI etc. Il s'inquiète également des conséquences d'imposer des dédommagements élevés pour les demandes ANR, au budget moins important que celui des ERC. Sarah Houver ajoute que les porteurs de demande ANR peuvent faire le choix de demander des décharges plus faibles et les concentrer sur les premières années, lorsque le projet est plus demandeur.

Laurent Ménard soumet au vote la proposition d'imposer un nombre d'heures maximal de 96h par an et par personne pour les décharges sur contrat : en deca de cette limite, aucune demande n'est à adresser au CENS mais les porteurs de projet doivent notifier le CENS en amont du dépôt de dossier de financement ; les porteurs qui souhaitent une décharge plus importante doivent en faire la demande explicite au CENS en amont de la soumission. La question du dédommagement est reportée à une autre séance, le temps de vérifier ce qu'il est possible de faire

17h20, Vote : **Proposition adoptée à la majorité moins 4 abstentions.**

=====

7. Calendrier universitaire 2026-2027

Laurent Ménard propose au vote, pour les mentions de licence et du master PFA, les calendriers 2026-2027. Le seul gros changement concerne l'avancement juste après les vacances de Février de la seconde session du premier semestre du M1 PFA (voir présentation).

Vote : **Proposition adoptée à l'unanimité**

8. Points divers

○ Retour CFO du 10/04/26

- Laurent Ménard informe que la dernière CFO a validé toutes les décisions du CENS (voir présentation). *Départ de N. Desprat.*
- GT IA de la faculté des sciences : 1ère réunion prévue début mai. Jaysen Nelayah pour les enseignants et Thomas Lootgieter pour les étudiants sont les représentants de l'UFR. Yvonne Becherini note qu'il serait important de favoriser les concertations entre le GT IA de la faculté des sciences et la cellule IA qui s'intéresse plus généralement à tous les aspects IA à l'université (et notamment celui de l'utilisation de LLM par le personnel administratif et des risques associés sur les données personnelles). Yvonne rappelle l'existence du « brevet IA » pour la sensibilisation aux risques de l'IA (<https://www.brevet.ai.fr>). *Départ de Y. Becherini.*
- Fonds d'intervention pédagogique facultaire 2026 : la demande de l'UFR de Physique a été satisfaite entièrement (56 298 €).
- Laurent Ménard présente le retour de la CFO sur le programme PacIForm (voir présentation). Pas de possibilité d'utiliser ce programme pour obtenir de l'aide au montage des double-diplômes, bourses, ...

○ Laurent Ménard propose au vote des ajustements de la Foire : - 43 hETD pour le M2 ICFP et +10 hETD pour la L3 EPC (préparation à l'oral d'admission au concours). **Proposition adoptée à l'unanimité.**

○ Laurent Ménard rappelle les dernières évolutions de la réforme des études de santé. La réforme initialement reportée est finalement confirmée pour la rentrée 2027-2028. L'UFR de physique devra se positionner rapidement par rapport à cette réforme d'ampleur. Une discussion est prévue au prochain CENS.

○ Reversement heures de décharge responsabilité M2 Didactique (24 hETD) pour Patricia Crépin-Obert (Université Paris Est Créteil) suite à l'arrêt de Cécile de Hosson. **Proposition adoptée à l'unanimité.**

○ Modification de la règle de report par rapport au service de référence (Foire) qui autorise maintenant un dépassement du service de référence au-delà de 40h dans des cas exceptionnels. **Proposition adoptée à l'unanimité.**

○ Renouvellement de la convention entre la L3P AnaMat et le CFA AFi24 (identique à la convention précédente établie en 2023 et échue le 1er sept 2025). **Proposition adoptée à l'unanimité.**

○ Sara Houver présente un projet de stage de pratique de la physique et de découverte du monde de la recherche en physique d'une semaine pour lycéenne en non-mixité, inspiré de ce qui se fait ailleurs (par ex. ESPCI, Math-Marseille, et à l'UFR d'info d'UPCité cette année). Voir présentation de S. Houver. A ce stade, le stage est organisé en lien avec l'association TRACE et est financé par le COMP de l'université et l'UFR fournit les locaux. Audience visée : 15-20 jeunes femmes. Laurent Ménard précise que l'UFR pourrait s'investir davantage dans ce projet dans les années à venir. Le CENS propose un vote pour marquer le soutien de l'UFR de physique à cette initiative. **Proposition adoptée à l'unanimité.**

La séance est levée à 18h.

